

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires ;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.  
4 — 30 — — Express.  
3 — 47 — matin, Express-Poste.  
9 — 4 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — matin, Omnibus.  
6 — 23 — soir, Omnibus.  
9 — 28 — — Direct-Poste.  
Départ de Saumur pour Tours.  
3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

## Communiqué.

A plusieurs reprises, l'administration a demandé aux journaux d'apporter la plus extrême réserve dans la publication des nouvelles et des correspondances relatives à l'armée d'Italie. Malheureusement, on n'a pas assez tenu compte de ces avis officieux, et quelques feuilles ont donné une publicité regrettable à des appréciations de la nature la plus compromettante.

Le gouvernement se voit, en conséquence, dans la nécessité de rappeler encore une fois aux journaux les devoirs qui sont imposés à la publicité par l'état de guerre. Ils doivent donc s'abstenir de publier des détails dépourvus de tout caractère sérieux, qui n'ont le plus souvent pour effet que d'inquiéter les familles et de tromper l'opinion sur la situation de notre armée; à plus forte raison doivent-ils éviter de donner des renseignements qui pourraient être utiles à l'ennemi. Ils comprendront aussi l'inconvénient de distribuer arbitrairement le blâme et l'éloge, et de substituer des jugements injustes ou des réclames ridicules à l'autorité des bulletins officiels.

Le gouvernement espère que cet appel au patriotisme intelligent de la presse française suffira pour prévenir de nouveaux écarts, qui contrastent d'ailleurs étrangement avec les manifestations unanimes du sentiment national, dont il est si noble pour elle d'être l'interprète.

## REVUE POLITIQUE.

Paris, 9 juillet 1859.

L'armistice a été signé hier 8 juillet, à Villafranca, entre le maréchal Vaillant et le général Hess. Le terme en a été fixé au 15 août.

Un des premiers effets de cette suspension d'armes a été d'ouvrir les eaux de l'Adriatique à tous les bâtiments de commerce, sans distinction de pavillon.

On comprendra avec quelle circonspection doivent être accueillis les bruits de toute nature qui se

sont répandus depuis deux jours en Europe. Oui, nous aimons à croire que la paix sortira de cette trêve, de cette trêve demandée par l'ennemi au moment où notre armée victorieuse allait commencer ses opérations contre les forteresses autrichiennes : mais de grandes questions sont à résoudre, et il ne faudrait pas se livrer trop précipitamment à des espérances pacifiques.

Lord John Russell, dans la séance des communes d'hier au soir, après avoir parlé de l'échange de différentes notes diplomatiques entre le cabinet de Saint-James et ceux de Saint-Petersbourg et de Berlin, dit qu'il regardait la paix comme probable et que l'Angleterre participerait à la médiation avec la Russie et la Prusse.

Lord Granville a fait la même déclaration à la chambre haute : « Si des négociations sont entamées, a dit l'honorable ministre, l'Angleterre y exercera son influence pour une solution de la question italienne dans le sens le plus favorable à la paix. »

Lord Stratford de Redcliffe a annoncé qu'en présence de l'armistice conclu entre les deux armées il différerait la présentation de sa motion, sans toutefois la retirer.

« J'espère, a dit en terminant le noble lord, que cet armistice pourra être converti en une paix définitive, et que le gouvernement ne négligera rien pour que les bienfaits de la paix soient, aussi vite que possible, rendus au monde. Je m'abstiens surtout de parler, parce que je serais désolé que l'on me prêtât l'intention de mettre obstacle aux arrangements à intervenir. »

L'interruption des hostilités ôte nécessairement tout intérêt aux nouvelles antérieures à ce fait, publiées par la presse allemande.

Nous parlions hier de l'agitation politique qui s'était produite en Hongrie; une correspondance de Vienne, en date du 6 juin, confirme tous les faits que nous avons énoncés. Les esprits y sont tellement exaltés, écrit-on de Vienne à la correspondance Havas, qu'on redoute d'y voir éclater des événements de la nature la plus grave; un point

d'appui et quelques distributions d'armes suffiraient pour amener leur explosion.

Des masses de proclamations imprimées, véritables appels aux armes faits au nom de Kossuth, sont, paraît-il, répandues à profusion parmi les populations. Sur cent personnes que l'on rencontre dans les villes, quatre-vingt-dix au moins portent un chapeau à la Kossuth, signe permanent de ralliement. Quant aux portraits de Kossuth et de Klapka, il n'est pas de maison et de chaumière qui n'en ait ses murailles littéralement couvertes.

Le gouvernement laisse faire ou dire, de peur qu'un déploiement de forces ne donne le signal de la conflagration générale.

On a parlé depuis quelque temps d'un décret d'amnistie concernant 150 exilés napolitains. Ce décret vient d'être publié à Naples, et le dernier article de ce document mérite d'être cité « Le jeune roi a ordonné à ses agents à l'étranger de recevoir les demandes qui leur seraient adressées par les exilés ou les émigrés pour rentrer dans leur pays. »

Une dépêche annonce la mort de S. M. le roi de Suède.

Paris, 10 juillet.

Le *Moniteur* ne contient ce matin aucune nouvelle du quartier général de l'Empereur.

La presse étrangère continue de regarder la suspension d'armes, conclue entre les parties belligérantes, comme l'indice certain de l'ouverture de prochaines négociations en faveur de la paix.

Les journaux anglais, le *Morning-Post*, entre autres, disent que des négociations vont être entamées par l'Angleterre, conjointement avec la Prusse et la Russie.

Des correspondances de Berlin témoignent de l'excellent effet produit en Allemagne par la nouvelle de la suspension d'armes.

La presse allemande tout entière se réjouit d'ailleurs de l'armistice et fait des vœux pour qu'il soit l'occasion de négociations qui amènent la conclusion de la paix.

On comprendra qu'en dehors du grand événement du 8 juillet les autres nouvelles sont entièrement

## FEUILLETON

## LES ENFANTS DE LA NEIGE

(Suite.)

## Première Partie.

## CHAPITRE PREMIER. — L'ANNIVERSAIRE.

La rue de Sèvres, qui forme un des rayons du carrefour de la Croix-Rouge, est une large voie qui conduit au bourg suburbain dont elle porte le nom.

On y chemine à l'aise et sans y être coudoyé, grâce à des trottoirs que n'encombrent ni les industries ni le mouvement des boutiques.

C'est le refuge de ceux qui aiment les endroits tranquilles et les maisons où l'on respire. Les *petits ménages*, les maisons mères de plusieurs communautés, en couvrant de larges surfaces, ont contribué à donner à la rue de Sèvres son apparence provinciale; de longs murs, discrets rideaux de pierre qui enveloppent les dépendances, rendraient leurs vis-à-vis assez monotones, malgré le bariolage changeant de leurs tapisseries d'affiches, si les têtes fuselées de hauts peupliers et les masses vertes des arbres qui s'étendent en berceaux au-dessus des jardins, ne venaient panacher les chaperons.

Des étages supérieurs des maisons de ce quartier paisible, on domine les enclos verdoyants qui sont le

complément de toutes les maisons de refuge ou de religion; l'œil se dilate en embrassant un large pan de ciel, et se repose sur les ondes de feuillage qui se bercent au vent. Beaucoup de petites rentes, de retraites modestes, de professions qui exigent un jour franc et du calme, ont élu domicile dans cette rue qui a d'ailleurs le précieux avantage de posséder des maisons dont les logements ne sont pas des tiroirs ou des imitations trop scrupuleuses de la *chambre noire*.

Au deuxième étage d'une de ces maisons, et dans un logement de quatre pièces occupant tout le carré, nous allons renouer le fil interrompu, des événements qui se sont accomplis en Lithuanie :

Dans la pièce principale sont arrangés en panoplie : un sabre d'honneur sans fourreau, sur lequel on lit : *La République Française au soldat Rodolphe Desrozières, 6 thermidor an VII*; ce sabre se croise avec une épée triangulaire, dont la poignée à coquille d'argent équivaut à une date; l'aigle impériale s'y dessine en bas-relief. Entre les branches de ces deux objets, on voit des épauettes d'or à courtes franges, brunies par la poudre, une paire de pistolets garnis de cuivre, dont les formes massives trahissent une origine germanique, un tromblon espagnol, un couteau catalan, la lame damasquinée d'un cimenterre égyptien à poignée de velours rehaussée de cabochons et de turquoises; enfin, une écharpe de soie à franges d'argent, insigne d'un officier russe, sert de mouéu au faisceau.

Au-dessous de cette décoration, qui est à elle seule une biographie, se trouve une table à ouvrage dont le plateau bordé d'une galerie à jour, est couvert de pelotes, de ciseaux et de brimborions qui dénotent des occupations de jeune fille.

Sur la cheminée, même contraste. Au trumeau, une gravure représentant Bonaparte au passage du mont St-Bernard, est flanquée de pelotes de chenille rose et de tableaux de tapisserie; de toutes parts, dans les sièges, dans les meubles et dans les arrangements du détail, on retrouve l'accouplement des habitudes et des idées d'un militaire avec celles d'une jeune fille élégante. Ainsi, une longue pipe à bec d'ambre, à tuyau de cerisier et modelée en terre de Snyrne, est posée à côté d'une broderie; une gravure de modes sort coquettement en signet d'un volume de Polybe; au crochet qui supporte un brevet de légionnaire, encadré dans une bordure d'ébène incrusté, se suspend un chapeau de paille orné d'un voile de soie verte. Sur l'un des panneaux de la pièce, règne seul un très-beau portrait de femme, dans la fleur de la jeunesse; des yeux profonds et mélancoliques, un air de douceur et de bonté, sont les principaux caractères de la physionomie; ils frappent plus encore que la grâce caractéristique des détails.

De cette pièce à une petite salle à manger où quatre couverts se font vis-à-vis, va et vient une jeune fille dont les traits rappellent ceux du portrait; c'est la douceur, c'est surtout, et avec plus d'accent, le même

dénuées d'intérêt; nous croyons devoir constater cependant que la grande irritation qui s'était manifestée en Allemagne avait été singulièrement diminuée par la dernière victoire remportée par nos armes.

Le *Times* approuve les nouvelles dépenses proposées pour la défense du territoire britannique. Nous ne voulons pas, dit-il, nous appesantir sur les circonstances malheureuses qui, à un moment donné, peuvent changer en ennemis deux alliés.

Nous n'avons donc rien à dire contre les nouvelles dépenses proposées pour la marine. Ce sont des défenses.

Nous n'avons nulle raison de déclarer que nous n'avons pas armé, que nous n'armons pas et que même nous n'en avons pas l'intention. Nous l'avons armé, nous avons armé, nous armons et nous armerons encore, mais uniquement pour notre défense.

Nous annonçons hier la mort du roi de Suède. Sa Majesté était, comme on sait, fils de Bernadotte et fils de Napoléon I<sup>er</sup>.

Le roi Oscar était monté sur le trône en 1844, et, depuis deux ans, l'état de sa santé l'avait contraint à s'éloigner des affaires publiques.

Le prince régent a été proclamé roi de Suède et de Norvège sous le nom de Charles IV.

Une dépêche d'Athènes annonce que M. Kalergis est nommé ambassadeur près la cour des Tuileries, et M. Ponzos près le cabinet de Saint-Pétersbourg. — Charles Bousquet. (Le Pays).

Une dépêche de Naples, du 8 juillet, porte que 200 soldats dont 50 Suisses se sont révoltés la veille, dans la soirée, et sont sortis armés du fort *Carmino* pour entraîner les troupes suisses dans leur révolte. Mais ils échouèrent dans leur projet, et lorsqu'ils parvinrent au Champ-de-Mars, toutes les troupes suisses et indigènes fidèles en firent justice à coups de canon. 40 ont été tués, les autres pris et désarmés. C'est vendredi qu'aura lieu le jugement. La ville est tranquille. — Havas.

#### L'ARMISTICE ET LA PRESSE ANGLAISE.

Voici en quels termes le *Morning-Chronicle*, du 8 juillet, annonce la suspension d'armes :

« L'opiniâtreté de la maison de Hapsbourg est domptée par le génie d'un Napoléon. Les paroles consolantes d'un télégramme adressé par l'Empereur à l'Impératrice témoignent que le sang et les trésors de la France n'ont pas été prodigués en vain. Félicitons l'Europe de ce résultat soudain, mais non inattendu, de la dernière victoire remportée par les armes françaises et sardes.

« Napoléon mérite de grandes louanges pour avoir consenti à ne pas poursuivre sur les champs de bataille le cours de ses succès, quand ces succès semblaient près d'arriver au plus haut point. Sans doute ce souverain a obéi aux nobles sentiments d'humanité, aux grands principes de politique, principes et sentiments sur lesquels il a jusqu'ici toujours basé ses manifestes et ses actes.

« Si des négociations sont la conséquence immédiate de cet armistice, et si ces négociations ont pour résultat un arrangement de la question ita-

lienne, tel qu'il réponde aux vœux des gouvernements et des peuples de l'Europe, Napoléon III aura acquis une gloire qui ne le cèdera point à la gloire qui a immortalisé les plus grands hommes, soit de l'antiquité, soit des temps modernes.

« Ce souverain aura mérité à la fois le renom de capitaine illustre et d'homme d'Etat sage et éclairé. La suprématie qu'il aura acquise, il la devra non au succès seul, mais à sa savante politique et à son génie militaire. »

Le *Times* consacre à la suspension des hostilités un article dont nous extrayons les passages suivants :

« Il y a trois mois nous espérions la paix et nous avons été surpris par la guerre. Aujourd'hui l'Europe s'attendait à une grande bataille, livrée dans les forteresses mêmes de l'Autriche, et elle est de nouveau surprise par la calme nouvelle qu'un armistice a été conclu, et que les deux grandes armées, pour le moment du moins, ne sont plus ennemies.

« Le premier mouvement est celui de la joie. On se réjouit de savoir que les furies de la guerre ne sont plus déchaînées, et que plus de 500,000 hommes ont cessé de s'entregorger. Mais cette première impression sentie et exprimée, il reste à considérer de plus près les circonstances de cette soudaine halte d'un conquérant dans son triomphe, et l'on se demande si ce n'est qu'un moment d'arrêt pour reprendre haleine et voler à de nouvelles conquêtes.

« L'Autriche jusqu'ici a perdu tout ce qu'elle pouvait avoir à perdre; elle a été battue dans toutes les batailles, elle a été chassée de toutes ses positions; le prestige de ses armes est anéanti et ses troupes sont démoralisées, moins par la défaite que par le manque de confiance le plus profond dans leur chef et dans leur organisation militaire. Si elle avait perdu une autre grande bataille sur l'Adige, si Peschiera était tombée, si Vérone avait été prise et Mantoue emportée d'assaut, il ne serait pas plus apparent au monde entier qu'il ne l'est en ce moment que l'Autriche est incapable de lutter avec la France comme puissance.

« Pour elle, conséquemment, une cessation d'hostilités n'est que le renoncement à tout espoir de réparer son honneur militaire. En y consentant, elle a mis de côté tout son orgueil et embrassé sa dernière planche de salut. Pour elle, si l'armistice est autre chose qu'un expédient mal avisé, il doit signifier la paix, mais la paix à tout prix. Pour la France, au contraire, paix ou guerre, il vaut comme une autre grande victoire. Paris peut illuminer comme pour une victoire sur l'Adige ou pour la prise de Mantoue.

« Nous espérons qu'en demandant cette suspension d'armes l'empereur d'Autriche s'est résigné aux conditions nécessaires de la paix. Les progrès de ce conflit ont beaucoup fait pour révéler le caractère de l'homme qui a clos si rapidement cette campagne. Il ne s'écarte jamais de son but, mais jamais non plus il ne s'enorgueillit du succès; il se contente de marcher à pas comptés et sûrs vers l'objet qu'il s'est proposé.

« On peut espérer de lui qu'il se montrera modéré à l'heure de son triomphe. Mais quelle que soit la modération du vainqueur, l'Autriche peut à peine

s'attendre à ce qu'on lui laisse le peu qu'elle a préservé jusqu'ici.

« Avant que cette trêve soit arrivée à son terme, l'armée française sera reposée et renforcée par une flotte de canonnières prête à être lancée sur le lac qui environne Mantoue, et une grande armée également prête à opérer sa descente sur les rivages de l'Italie septentrionale.

« Quelque démoralisée et amoindrie que soit l'Autriche, elle est encore plus capable de lutter en ce moment qu'elle ne le sera plus tard.

« Nous croyons donc en la paix, et s'il en est ainsi, si cette guerre entre la France et l'Autriche est finie, la France sort du conflit plus imposante que jamais; en la voyant se reposer sur ses armes, l'Europe se recueillera avec un intérêt encore croissant, et méditera plus que jamais sur l'avenir. »

#### FAITS DIVERS.

On écrit de Bordeaux, le 6 juillet :

Une catastrophe immense, irréparable, dit ce journal, vient de plonger dans la consternation toute la population bordelaise. Mardi au soir, un peu avant cinq heures, le bassin central des eaux de la ville, construit entre les rues Mériadeck, Chapelle-Saint-Martin, d'Arès et Judaïque, s'est écroulé en partie, avec un épouvantable fracas. Le mur méridional de ce bâtiment s'est renversé, presque en entier, sur la rue de l'Union, et son énorme masse l'a recouverte à peu près complètement.

Tel a été le bruit produit par l'écrasement, que les habitants du quartier ont cru d'abord à l'explosion de la poudrière de Saint-Médard. Mais l'incertitude a duré à peine quelques secondes.

L'eau, qui se trouvait très-abondante, le réservoir n'ayant pas été ouvert depuis le matin, s'est échappée avec une violence inouïe par l'issue qui lui était offerte. Les maisons les plus voisines en face n'ont offert au torrent qu'un impuissant obstacle; les portes, les croisées, les cloisons ont été brisées; des pans de murs se sont çà et là affaissés.

La masse liquide s'est principalement précipitée dans la direction de la rue d'Arès et de la rue Judaïque, elle entraînait dans sa course irrésistible des meubles, des lits, des pièces de bois, des enfants, des hommes et des femmes, et d'énormes blocs de béton.

Les dégâts matériels, tout considérables qu'ils sont, peuvent être réparés : il ne faut pour cela que du temps et de l'argent; mais ce qui est bien plus déplorable, parce qu'il n'y a plus de remède, c'est la mort d'un trop grand nombre de malheureux, qui n'ont pu trouver leur salut dans la fuite. Renversés par le torrent, ceux-ci dans leur domicile, ceux-là sur la voie publique, plusieurs individus ont péri.

Il y a cinq morts et huit blessés; on espère sauver tous les blessés.

Le soir, vers dix heures et demie, on a retrouvé sous les décombres une petite fille de dix jours seulement, qui a été miraculeusement sauvée. M. le curé de Saint-Seurin, après l'avoir baptisée, l'a portée chez le docteur Boussiron, qui en a eu le plus grand soin. Mercredi matin, l'enfant a été remise à sa mère, qui est à l'hôpital et atteinte de fortes contusions.

Le préfet, le maire, les membres de l'adminis-

regard réfléchi; seulement ce portrait est blond, et dans le ton soyeux et rosé qui caractérise la peinture de Greuze, tandis que la jeune fille a les cheveux d'un chatain plus vigoureux, et plus d'accent dans la physionomie. Nous résumerons en peu de mots le visage que nous pourrions peindre, en promenant notre plume sur la palette de Watteau ou dans la boîte à pastel de Latour et de Charadin; c'était une jolie personne, mais encore plus séduisante par sa grâce juvénile et sa gravité précoce, que par l'ensemble harmonieux de ses traits.

La jeune fille vaquait à quelques soins domestiques de concert avec une vieille bonne verte et agile, qui la secondait de son mieux.

Nous avons oublié de dire que l'éclat du linge, les accessoires dont les couverts étaient accompagnés, les apprêts dont on voyait les preuves témoignaient de quelque chose de mieux que d'un repas ordinaire.

Cinq heures sonnaient au moment où s'achevaient les préparatifs. Le dernier coup de l'horloge sembla avoir pour écho le timbre de la sonnette.

Un grand homme sec, portant fièrement ses soixante ans et une jambe de bois, parut couvert de l'uniforme réglementaire de l'hôtel des Invalides.

— Ne vous dérangez pas, mademoiselle Félicie, cria le survenant auquel la vieille bonne venait d'ouvrir le carré; c'est moi, Aristide Cloquet, sous la cloche, comme d'usage, habitude de service.

— Entrez donc, monsieur Cloquet, fit gracieusement la jeune fille en conduisant le vieux sergent dans la pièce où nous avons introduit le lecteur. Comme vous êtes beau! dit-elle en souriant.

— Grande tenue de l'hôtel, comme aux parades de jadis; seulement, plus moyen de joindre les talons, dit-il en frappant de sa canne de jonc, la jambe de bois qui sortait de son pantalon; pourtant c'est un chef-d'œuvre de tourneur; mais ils ont beau faire, les ouvriers en bois ne referont pas celle que j'ai oubliée à Waterloo, une bagatelle après tout, si on n'avait perdu que ça! mais vous savez l'histoire, je ne la répéterai pas.

— Tout cela ne me donne pas le secret de cette magnifique tenue, et des galons neufs encore!

— Ceci est différent et je vais m'expliquer. Le capitaine m'a dit : Cloquet, cinq heures précises, jeudi prochain, grande tenue; cinq heures sonnent et vous venez de constater qu'il ne manque rien au fourniment.

— Et vous ignorez pourquoi?

— Je dirais oui que je mentirais; mais, vous savez, le mot d'ordre est sacré, sur quoi, en vous faisant mes excuses, je m'abstiens d'en réciter davantage.

— C'est bien, vous me traitez en *bourgeoise* comme vous dites de ceux qui n'ont pas porté l'uniforme. Je me vengerais, Monsieur Cloquet, ajouta la jeune fille en menaçant de son index d'ivoire, le sergent invalide.

— Sacristi! vous seriez pourtant un joli général.

— Ce n'est pas l'avis de mon père.

— Faudra voir, faudra voir; c'est qu'il a peut-être aussi son idée, monsieur votre papa; son grade lui permet ça, rapport aux enfants.

— Quelle idée? demanda Félicie avec une intention plus sérieuse qu'elle ne le paraissait.

— Une idée de... ah parbleu, j'allais me laisser prendre, reprit Cloquet, mais pas si conscrit; je remets la langue au fourreau, après toutefois que je me serai permis de vous dire que vous êtes fièrement jolie, compliment sans conséquence.

— Du tout, je suis contente que vous me trouviez à votre gré.

— Oh! là-dessus il n'y a pas d'embargo, je peux parler à mon aise; mais ce que je sens dans ma vieille tête ne veut pas en sortir, un canon encloué! Eh donc! je dirai seulement que si j'avais eu dans la cervelle le souvenir d'une paire d'yeux, d'une figure, d'une taille, d'une main et costera, comme ce que vous avez, et bien, je sens que je serais devenu là-bas, colonel pour le moins... si j'avais su écrire, sauf votre respect, ce qui n'a jamais été mon fort.

La jeune fille sourit du compliment et prit les doigts osseux de l'invalide dans sa main délicate.

— Flatteur! dit-elle, je vous quitte, j'ai encore quelque chose à faire dans la pièce à côté.

Félicie laissa le vieux sergent contempler la panoplie

tration municipale et les deux ingénieurs en chef ont visité, de la manière la plus attentive, les autres réservoirs de la ville.

M. le maire de Bordeaux a chargé la commission déjà nommée pour examiner les travaux des eaux de faire une enquête sur les causes de ce funeste événement et de visiter, sans aucun retard, les autres réservoirs.

Il a chargé une autre commission, prise dans le sein du conseil municipal, de constater les dommages, d'apprécier la situation des victimes et de proposer toutes les mesures de réparation et d'humanité commandées par ce malheur public.

— Le *Sport* nous donne des détails qui intéressent à la fois les chasseurs et les amis de la bonne chèvre : Nous avons recueilli sur les apparences de la saison prochaine les renseignements les plus minutieux et que nous croyons d'une grande exactitude.

Cette saison sera exceptionnellement giboyeuse dans le nord et dans l'ouest de la France. L'hiver s'étant maintenu jusqu'en avril, la ponte n'a guère commencé qu'en mai, époque où le couvreur a protégé les nids et a permis qu'un petit nombre seulement pussent être détruits.

Donc les perdreaux sont nombreux cette saison, ainsi que nous l'avons déjà dit, les premières couvées sont aujourd'hui à plein vol et sont sauvées. Il n'en est pas de même des secondes couvées, qui, n'étant pas encore écloses, vont être exposées au découvert et ne pourront guère se défendre. C'est aux gardes à exercer, au moment du fauchage, la plus rigoureuse surveillance.

Les faisans ont merveilleusement réussi dans les forêts et les réserves des environs de Paris. Partout le lièvre est abondant.

Toutefois et en raison des grandes pluies survenues naguère, et du peu de développement des derniers nés; il serait à désirer que la chasse ouvrît cette année huit à dix jours plus tard que l'année dernière, où, dans beaucoup de localités, l'ouverture prématurée a été véritablement désastreuse.

— Voici de nouveaux détails sur le terrible tremblement de terre qui a détruit Quito.

Le 22 mars, à huit heures et demie du matin, un tremblement de terre qui a secoué pendant quatre minutes la chaîne des montagnes du Chimborazo, a détruit presque entièrement la ville de Quito. Une évaluation, exagérée nous l'espérons, porte à 5,000 le nombre des personnes qui ont perdu la vie dans cet immense désastre.

Toutes les grandes constructions ont été renversées; aucune maison n'a été épargnée, et l'on évalue les dommages à 3 millions de dollars. La plus grande partie des édifices détruits ne sera pas rebâtie, car le pays est trop pauvre pour supporter les frais d'une telle reconstruction.

La secousse a été ressentie jusqu'à Guayaquil. A Tinullo, la terre s'est entr'ouverte à plusieurs endroits.

Quito contenait 50,000 habitants; elle est située sur une grande plaine et adossée aux monts Pancillo et Pichincha. Beaucoup de maisons n'avaient fort heureusement qu'un étage en briques cuites ou en adobe.

Dans ces pays, si souvent éprouvés par de violentes secousses, on n'élève pas de hautes maisons et

les murailles sont très-épaisses. Sans cette précaution, la moitié des habitants peut-être eût été écrasée sous les décombres.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. Mongin, notre compatriote, a été nommé général de brigade, après la glorieuse affaire de Solferino.

L'appel fait par M. le Préfet au patriotisme des habitants de Maine-et-Loire pour les blessés de l'armée d'Italie a été entendu.

De tous les points du département, des envois considérables de linge et de charpie ont été faits, et il arrive chaque jour de ces objets de pansement à la manutention militaire d'Angers et à celle de Saumur, d'où ils sont successivement expédiés sur le magasin central des hôpitaux à Paris.

Voici, d'après le *Journal de Maine-et-Loire*, une liste des communes de notre arrondissement qui en ont fourni, savoir :

Saint-Just-sur-Dives, 63 kilogrammes. — Méron, 70 50. — Dampierre, 103. — Brigné, 52. — Les Verchers, 288. — Saumur, 46,50. — Allonnes, 107,0. — Chacé, 101. — Epieds, 53, 70. — Varraires, 83. — Denezé, 98. — Forges, 38. — Saint-Martin-de-la-Place, 212.

A M. M. les sous-préfets et maires du département.

Messieurs,

Depuis 1857, le gouvernement impérial, dans sa constante sollicitude pour les intérêts agricoles, a décidé qu'une grande prime d'honneur sera décernée à l'agriculteur dont l'exploitation, comparée aux autres domaines ruraux du département où se tient le concours régional, aura été reconnue la mieux dirigée et réalisant les opérations les plus utiles et les plus propres à être offertes en exemple.

Cette haute récompense qui, tous les sept ans, est offerte dans le même département, consiste en une somme de 5,000 francs et une coupe de la valeur de 3,000 francs. Une somme de 500 francs et des médailles sont, en outre, mises à la disposition du Jury qui peut les distribuer entre les divers agents de l'exploitation.

Son Excellence le ministre de l'agriculture a choisi le département de Maine-et-Loire pour être le siège du concours régional de 1862. C'est donc à Angers que la prime d'honneur agricole sera distribuée.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien faire connaître dès à présent à vos administrés, particulièrement à tous les agriculteurs qui peuvent se mettre sur les rangs, la nouvelle et importante récompense que le gouvernement de l'Empereur présente à leurs efforts et à leurs travaux. D'ici à quelque temps, des affiches seront envoyées dans toutes les communes afin que cette grande mesure reçoive toute la publicité désirable.

Vous trouverez, Messieurs, à la suite de cette circulaire, l'instruction pour la rédaction du mémoire qu'auront à fournir les concurrents au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 1861.

M. le ministre, pour faciliter la tâche du jury,

qui te revient, j'enverrais au diable ces enragées procédures.

— Du courage, mon père.

— Sans doute, du courage, il le faut bien : avec la pitance d'un capitaine, hors d'emploi, il n'y a pas de quoi amasser des économies; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Je revenais de chez M. Lestrang, qui ne comprend pas lui-même l'acharnement de nos adversaires, et par quels moyens ils suscitent difficulté sur difficulté, quand, en passant devant le palais de justice, il me prend fantaisie d'entrer à la chambre correctionnelle; on y rit quelquefois et j'avais du temps. Figure-toi qu'on jugeait un pauvre diable qui se déclare ancien soldat et exhibe un congé dans lequel j'entends énumérer deux ou trois affaires de ma connaissance. Je dresse l'oreille; le pauvre diable était coupable d'avoir tendu la main dans un moment de détresse. Le président, — un brave homme, — rude d'écorce, bon au fond, dit tout haut : « Si personne » ne vous réclame, le tribunal sera forcé de vous condamner et de vous envoyer au dépôt. » Le pauvre avait des larmes dans la voix, et promenait un regard de détresse dans l'auditoire. Ma foi je n'y résiste pas, j'élève les bras et je m'avance.

— Pourvu que ce troupiier soit un honnête homme, dis-je au président, je m'en chargerais.

(La suite au prochain numéro.)

a cru devoir leur imposer l'obligation de retracer succinctement dans ce mémoire la description de leurs domaines, l'historique de leur culture et un aperçu des progrès qu'ils ont réalisés dans la direction de leur exploitation. Ce mémoire devra être accompagné de notes et plans, afin de bien faire apprécier par la commission chargée de visiter les domaines les améliorations réalisées et les résultats obtenus.

Indépendamment de cette instruction, vos administrés pourront prendre connaissance, dans les bureaux de la préfecture, des sous-préfectures, dans les mairies de Saumur, Cholet, Baugé, Segré, Beaufort, Beaupreau et du Lion-d'Angers, à la Société industrielle d'Angers et chez M. M. les secrétaires des Comices agricoles, de la circulaire ministérielle du 12 mai dernier dans laquelle se trouvent exposés les motifs qui ont engagé le gouvernement à fonder cette prime.

Une nommée Louise Goibier, femme du sieur Pierre Léger, voiturier, ayant habité le bourg de Vernou (Indre-et-Loire), est intéressée dans une succession relativement importante. On présume que cette femme habite les environs de Saumur.

Si cet avis lui parvient, elle devra se présenter devant M. le Commissaire de police de Saumur, qui lui donnera les renseignements dont elle a besoin relativement à cette succession.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

## DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* publie la dépêche télégraphique suivante :

« Armée d'Italie. — Ordre du jour.

» Veggio, 10 juillet.

« Soldats, une suspension d'armes a été conclue, le 8 juillet, entre les parties belligérantes, jusqu'au 15 août prochain. Cette trêve vous permet de vous reposer de vos glorieux travaux et de puiser, s'il le faut, de nouvelles forces pour continuer l'œuvre que vous avez si bravement inaugurée par votre courage et votre dévouement. Je retourne à Paris et je laisse le commandement provisoire de mon armée au maréchal Vaillant, major-général. Mais, dès que l'heure des combats aura sonné, vous me reverrez au milieu de vous pour partager vos dangers.

NAPOLÉON. »

On lit en outre dans le *Moniteur* :

« Nous nous empressons de faire connaître dans quelles circonstances s'est produite la suspension d'armes qui vient d'être conclue entre l'Empereur des Français et l'Empereur d'Autriche.

« Des communications étaient échangées entre les trois grandes puissances neutres, en vue de se mettre d'accord pour offrir leur médiation aux belligérants. Le premier acte de cette médiation devait tendre à la conclusion d'un armistice; mais, malgré la rapidité des transmissions télégraphiques, l'entente à établir entre les cabinets ne permettait pas que ce résultat fût obtenu avant quelques jours. Cependant les hostilités de notre flotte contre Venise allaient s'ouvrir, et une nouvelle lutte de nos armées devant Vérone pouvait s'engager à tout instant.

« En présence de cette situation, l'Empereur, toujours fidèle aux sentiments de modération qui ont constamment dirigé sa politique, préoccupé d'ailleurs avant toute chose du soin de prévenir toute effusion de sang inutile, n'a pas hésité à s'assurer directement des dispositions de l'empereur François-Joseph, dans la pensée que si ces dispositions étaient conformes aux siennes, c'était pour les deux souverains un devoir sacré de suspendre, dès à présent, des hostilités qui pouvaient devenir sans objet par le fait de la médiation.

« L'Empereur d'Autriche ayant manifesté des intentions analogues, des commissaires nommés de part et d'autre se sont réunis pour arrêter les clauses de l'armistice, qui a été définitivement conclu le 8 juillet, et dont la durée a été fixée à cinq semaines.

« Il y aura demain, lundi, une entrevue, à Villafranca, entre l'Empereur des Français et l'Empereur d'Autriche. »

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 9 juillet.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Occupation du bourg de Magenta. — La guerre en Italie. — Rapport général officiel sur la bataille de Solferino. — Enlèvement des armes autrichiennes. — Chronique littéraire. — Explications des gravures.

et la grande gravure équestre de Napoléon; c'était plus qu'il n'en fallait pour remplir ses loisirs.

Cependant il s'était écoulé plus d'une demi-heure, et des quatre convives que présageait le couvert, il n'y avait encore que la fille du capitaine et le sergent Cloquet.

Félicie cherchait vainement à s'expliquer un retard si fort en dehors des habitudes de son père, quand la porte s'ouvrit.

— Tu t'impatientais, n'est-ce pas? dit gaiement l'officier en déposant un baiser sur le front de sa fille; je mériterais d'être mis au pain sec, si je n'avais pas une raison à te donner, et une excellente dont tu vas juger. Détourne-toi un peu, Justin, dit le capitaine en s'adressant à un jeune homme de 25 à 30 ans qui le suivait.

Celui-ci obéit et l'on put voir un homme flétri par les privations, vieux avant l'âge et dont l'accoutrement dénonçait la misère.

— Tu sais où j'allais.

— Sans doute, chez M. Lestrang, votre avoué.

— Et une course agréable, je t'en souhaite, toujours cet infernal procès qui finit d'un bout pour renaitre de l'autre; enfin, j'ai encore mal à la tête de tout ce que j'ai entendu, je ne dis pas compris. Parole d'honneur, j'ai vu des exemples de stratégie compliquée, mais jamais qui aient approché des feux croisés de ce papier timbré; vois-tu, Félicie, s'il ne s'agissait de défendre le peu de bien

— Chronique musicale. — Paris à vol d'omnibus (suite). — Correspondance. — Venise au point de vue militaire. — Correspondance d'Italie. — La cavalerie de la garde impériale sous le commandement du général Morris. — Gazette du palais. — A propos d'un vieux bouquin. — Annonces et avis divers.

**Gravures :** *Te Deum* chanté à Turin. — Occupation du bourg de Magenta. — Pont du chemin de fer sur le canal qui longe l'Adda. — Quartier impérial à Valeggio. — Prise de canons autrichiens par le lieutenant Legorce. — Bivouac du 3<sup>e</sup> corps à Solferino. — L'Empereur à l'attaque de Solferino, du côté du cimetière. — L'Empereur examinant le champ de bataille de Solferino. — Enlèvement des armes abandonnées par les Autrichiens. — Charles Védor, le premier à l'assaut de la tour de Solferino. — Passage de la Chiese par l'armée piémontaise. — Commencement de l'attaque du centre de l'armée piémontaise. — Attaque générale des hauteurs de San-Martino. — Campement des troupes piémontaises

avant la bataille de Solferino. — Ambulance établie au pied de Solferino. — Le lac de Garde à Peschiera. — Vue générale de la ville de Venise. — Carte des lagunes de Venise. — Division de cavalerie de la garde impériale. — Prise du village de Cavriana. — Vue panoramique du champ de bataille de Solferino, à l'extrême droite. — Position des Autrichiens avant le passage du Mincio. — *Fac-simile* d'une gravure sur bois au quinzième siècle. — Les étudiants d'Utrecht à M<sup>me</sup> Ristori. — Rébus.

**BOURSE DU 9 JUILLET**

5 p. 0/0 hausse 1 fr. 40 cent. — Ferme à 67 80.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 1 fr. — Ferme à 93 00

**BOURSE DU 11 JUILLET**

5 p. 0/0 hausse 23 cent. — Ferme à 68 05  
4 1/2 p. 0/0 hausse 30 cent. — Ferme à 93 50.

**Marché de Saumur du 9 Juillet.**

Froment (hec. de 77 k.) 14 85	Graine de colza. . . . .	—
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 14 25	— de lin . . . . .	24 —
Seigle . . . . .	Amandes en coques	—
Orge . . . . .	(l'hectolitre) . . . . .	—
Avoine (entrée) . . . . .	casées (30 k.) 30 —	—
Fèves . . . . .	Vin rouge des Cot.,	—
Pois blancs . . . . .	compris le fût,	—
— rouges . . . . .	1 <sup>er</sup> choix 1858. . . . .	—
Cire jaune (30 kil) . . . . .	2 <sup>e</sup> — — — — —	120 —
Huile de noix ordin. 65 —	3 <sup>e</sup> (a) — — — — —	100 —
— de chenevis. . . . .	de Chinou. . . . .	80 —
— de lin. . . . .	de Bourgueil. . . . .	120 —
Paille hors derrière. 28 66	Vin blanc des Cot.,	—
Foin . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 1858. . . . .	—
Luzeine (droits com) 58 50	2 <sup>e</sup> — — — — —	80 —
Graine de trelle. . . . .	3 <sup>e</sup> (a) — — — — —	55 —
— de luzerne . . . . .	ordinaire. . . . .	—

(a) Prix du commerce.

P. GODET, propriétaire-gérant

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

Le jeudi 14 juillet 1859, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, chez M<sup>me</sup> HOUTAPELLE, propriétaire, place Saint-Nicolas, à la vente publique d'objets mobiliers.

Il sera vendu :

Lits garnis, commodes, tables, chaises de salle à manger, foncées en latanier et autres, glaces, flambeaux et autres meubles, batterie de cuisine, etc.

Une très-belle selle anglaise et trois brides, étrivières, étriers, caparçons, sacs de chasse; le tout neuf, et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

**A VENDRE**

DEUX MACHINES A VAPEUR,

L'une fixe de la force de trois chevaux, et l'autre pour battre le blé.

S'adresser à M. UNALSERRE-MARQUIS, à Saumur, ou à M. FUSEILLER, mécanicien à Montreuil. (323)

M. CH. MORIN, négociant, rue Beaurepaire, demande un DOMESTIQUE intelligent et sachant lire. Jusqu'à ce qu'il l'ait trouvé, il emploierait un homme de journée. (324)

**A Vendre ou à Louer,**

DEUX MAISONS NEUVES,

Sises à Saumur,

Rue Courcouronne, nos 8 et 12.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

**A CÉDER**

DE SUITE,

Pour cause de décès,

Une bonne étude d'huissier

A Montreuil-Bellay, chef-lieu de canton (Maine-et-Loire).

S'adresser à M<sup>e</sup> CHEDEAU, avoué à Saumur, ou à M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Martigné-Briand. (298)

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un CLERC. (297)

**A CÉDER**

Pour cause de départ :

1<sup>o</sup> Lunette Bardou, objectif achromatique 00, 72; 2 oculaires célestes, 2 terrestres, support en cuivre, boîte en noyer fermant à clef.

2<sup>o</sup> Appareil photographique Gaudin, en acajou, petit modèle; objectif achromatique, notices, produits chimiques n'ayant jamais servi, et boîte. Le tout neuf et de qualité supérieure.

S'adresser au bureau du journal.

**UN BON PIANO.**

S'adresser au Bureau du journal.

**A VENDRE**

Pour cause de cessation d'affaires définitive,

**UNE IMPRIMERIE**

Dans une localité de 15 mille âmes, où s'imprime deux journaux, plusieurs labours, ayant un matériel considérable, deux jolies presses en fer. Bénéfices nets par an : 4,000 fr. bien justifiés.

Prix : 10,000 fr. — Facilités de paiement.

S'adresser à M. POUPARD, place du Synode, n<sup>o</sup> 1, à Saintes (Charente-Inférieure).

**POMMADE DES CHATELAINES**

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journallement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOR, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 5 FR. (19)

ERNEST BOURDIN, éditeur, rue de Seine, 51.

EN VENTE :

**CARTES SPÉCIALES**

POUR SUIVRE LES OPÉRATIONS

**DE LA GUERRE D'ITALIE**

D'après le nouveau système de projection de M. J. BABINET, membre de l'Institut (Académie des sciences),

Dressées par A. VUILLEMIN, géographe.

**TROIS CARTES DE LA GUERRE D'ITALIE**

PARAISSENT SIMULTANÉMENT.

1<sup>o</sup> Papier jésus, 72 centimètres sur 55, coloriée avec soin, prix : 4 fr. 50 c.  
2<sup>o</sup> Papier gr. raisin, 64 — — — — — 49 — — — — — prix : 4 —  
3<sup>o</sup> Un quart gr. jésus, 28 — — — — — 15 — — — — — prix : 2 — 50

Toutes ces cartes, gravées sur acier par les premiers graveurs de la capitale, sont entièrement neuves et paraîtront pour la première fois.

LE

**MONITEUR DU SAUVETAGE**

**JOURNAL DES SAPEURS-POMPIERS ET DES SAUVETEURS**

Recueil mensuel contenant 32 p. d'impression et formant vol. à la fin de l'année. PRIX D'ABONNEMENT : Paris, 6 fr.; — Départements, 7 fr. 50 c.; — Etranger, 10 fr. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> octobre de chaque année.

On s'abonne en adressant un mandat de poste, au nom de M. CH. BAUDEAU, l'un des administrateurs du journal; on s'abonne aussi chez tous les libraires, directeurs de postes et de messageries, et au bureau de l'*Echo Saumurois*.

NOTA.—L'administration du *Moniteur du Sauvetage* a créé aussi, dans ses bureaux, une agence de commission spéciale aux Sapeurs-Pompiers, et messieurs les officiers commandant les compagnies trouveront, en s'adressant à cet honorable intermédiaire, tous les objets nécessaires à leur matériel, à leur équipement; le tout aux meilleures conditions possibles de bonne qualité et de bon marché. (Franco.)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

LEBIGRE - DUQUESNE frères, Editeurs, rue Hautefeuille, 16, à Paris.

VIENT DE PARAÎTRE :

(ADOLPHE HUARD)

**DE L'INJUSTICE DANS LA RÉVOLUTION**

ET DE L'ORDRE DANS L'ÉGLISE

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE PHILOSOPHIE PRATIQUE

RÉFUTATION DE

**P.-J. PROUDHON**

Un volume grand in-18 jésus. — PRIX : 3 francs.

Vient de paraître à la même librairie : **Les Conspirateurs en Angleterre**, par Ch. de Bussy. 1 vol. gr. in-18 jésus. Prix : 2 francs. (6<sup>e</sup> édition).

**Les philosophes au pilori**, par Ch. de Bussy. 1 vol. gr. in-18 jésus. Prix : 2 fr.

Pour recevoir l'ouvrage immédiatement franco par la poste, envoyer **trois francs quarante centimes** en un mandat sur la poste ou en timbres-poste de vingt centimes (Ecrire franco).